

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC SIGEAN, 1 B ROUTE DE FRAISSE 11130 SIGEAN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme AUDREY COURONNE, représentant de la société A&C INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 30 Q CHEMIN DES LAYRES 34410 SERIGNAN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme AUDREY COURONNE	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

Audrey Couronne
Présidente

CIC Sud Ouest
Sigean
1 bis, route de Fraissé
11130 SIGEAN
Tél 04 68 27 02 02
19503@cic.fr

